

## Attitude recommandée en présence de ...

### Infection bactérienne non spécifiée: intestins

Mesures applicables uniquement en présence de diarrhée

#### Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Colite bactérienne non spécifiée, Entérite bactérienne non spécifiée, Gastro-entérite bactérienne non spécifiée
--------------	---

#### Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Mesure N°1	<p><b>Eviction</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b>  Eviction d'un enfant: nécessaire si la capacité de l'établissement à maintenir les mesures d'hygiène est dépassée  Eviction d'un adulte: souhaitable si la personne est amenée à dispenser des soins à des nourrissons de moins de 6 mois</p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b>  Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour  Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p><b>Personnes à qui la mesure est applicable:</b>  Tout enfant fréquentant le groupe et tout adulte professionnellement actif dans le groupe</p> <p><b>Levée de la mesure:</b>  Dès 48 heures suivant l'arrêt de la diarrhée aiguë</p>
------------	---

#### Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...mais le respect des précautions standard d'hygiène s'impose plus que jamais!
--	---

#### Mesures concernant les locaux

Mesure N°1	<p><b>Contrôle de l'application stricte des mesures standard d'hygiène, en particulier lavage des mains</b></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b>  Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour  Cercle parascolaire et associatif: camp</p>
Mesure N°2	<p><b>Port de gants jetables par le personnel lors du change d'un enfant symptomatique</b></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b>  Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour</p>

## Attitude recommandée en présence de ...

Mesure N°3	<p><b>Renforcement des mesures de nettoyage et désinfection des locaux, objets et jouets</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b> Situation de flambée telle que définie dans la rubrique <i>Caractéristiques épidémiologiques</i></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p><b>Détails de la mesure:</b> <a href="#">Lien</a></p>
------------	---

### Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine faeco-orale ou par eau/aliment contaminé
Définition d'une flambée ou épidémie	≥3 cas en ≤1 semaine

### Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Non
--	-----